

Admission post-bac. Une bachelière de Caen sans affectation : « C'est un vrai combat »

LIBERTÉ CAEN | jeudi 24 août 2017

675 mots



Apolline, bachelière de Caen, comme 6 000 autres jeunes, se retrouve sans affectation à l'Université, pour la rentrée 2017. ©Adobe Stock/Illustration

À l'approche de la rentrée universitaire, environ 6 000 bacheliers sont toujours sans affectation sur le site Admission post-bac (APB). C'est le cas d'Apolline, à Caen.

« **C'est rageant** », témoigne Pascale, la mère d'Apolline. Fin août 2017, cette dernière, comme plus de 6 000 autres bacheliers, n'a pas encore d'affectation à l'Université, à la suite des refus de ses vœux sur le site Admission post bac (APB). Sportive accomplie, elle voulait intégrer l'UFR de Staps (Sciences et techniques des activités physiques et sportives) de Caen.

« Elle ne s'y attendait pas »

Pascale, la mère d'Apolline, relate à Normandie-actu le parcours accompli depuis la fin de la saisie des vœux sur la plateforme en mai 2017. « **Ma fille est une sportive, elle a un projet bien défini. Elle a donc formulé son tout premier vœu en Staps à Caen, mais aussi dans d'autres universités. Elle a eu son bac S avec mention, c'est une sportive très motivée. Tous ses vœux ont été refusés. Elle ne s'y attendait pas et nous non plus.** »

La déception est donc cruelle pour la bachelière de 18 ans. D'autant que c'est sur simple tirage au sort que son dossier a été refusé. « **Elle n'arrive pas à gérer cette injustice** », assure sa mère qui, pour sa part, ne comprend pas qu'une place ne soit pas trouvée pour sa fille. « **C'est compréhensible dans le privé, mais pas dans l'enseignement public.** »

Quelles solutions ?

Néanmoins, Apolline et sa famille ne se laissent pas abattre. « **Nous avons contacté l'Université et le rectorat dès juin, envoyé beaucoup de courriers recommandés, demandé une lettre au coach d'Apolline pour appuyer sa candidature** », détaille Pascale, précisant :

« **Apolline est allée elle-même cette semaine à l'Université pour exposer son cas. On espère un recours gracieux, on ne lâche pas. Mais tout ça, ça gâche un peu le plaisir d'une lycéenne sérieuse qui a travaillé dur pour intégrer la filière qu'elle souhaitait.** »

D'autant qu'Apolline n'a guère de plan B satisfaisant. « **Elle a formulé un vœu de secours sur APB en médecine mais ça ne l'intéresse pas du tout. Mais c'est important qu'elle ne perde pas une année** », explique sa mère, qui soupire :

« **C'est rageant, c'est démotivant... C'est un vrai combat.** »

Sélection dès l'entrée à l'Université ?

Des cas comme celui d'Apolline posent une nouvelle fois la question de la sélection à l'entrée à l'Université. Techniquement, elle n'est pas possible dans les établissements de l'enseignement public, d'où les tirages au sort effectués par APB. Mais pour Pascale, « **la sélection existe déjà dès la première année à la fac** ». Elle développe : « **Concrètement, il y a une sélection qui se fait naturellement, entre ceux qui ne viennent jamais, ceux qui abandonnent en cours de route...** »

Interrogée sur RTL sur cette question, mardi 22 août 2017, la ministre de l'Enseignement supérieur, Frédérique Vidal, a redit son opposition à une sélection à l'entrée à l'Université. Elle souhaite privilégier « **l'accès à l'enseignement supérieur à tout bachelier, sur la base d'un contrat de réussite** ». En attendant, la ministre souhaite trouver des solutions pour Apolline et les 6 000 autres jeunes en attente d'affectation : « **Il reste de très nombreuses places dans les filières non sélectives de l'enseignement supérieur, on va travailler à leur trouver une place qui soit le plus en adéquation possible avec leur souhait.** »